

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un.e salarié.e de votre structure.

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur/trice de la prévention dans son entreprise. Cette formation répond à l'obligation pour l'employeur de disposer de SST sur les chantiers et dans les ateliers (art. R4224-15 du Code du Travail).

Objectifs

- Pouvoir dispenser les premiers secours en cas d'accident du travail et participer activement à la prévention
- Pouvoir organiser les moyens de secours dans la structure (art. R4224-16)
- Avoir une prise de conscience des risques et adhérer aux règles de sécurité

Contenus Conformés au programme national et aux documents de référence définis par l'INRS

Le sauvetage secourisme du travail

- Prévenir et protéger après un accident
- Examiner la victime et faire alerter
- Secourir (saignement abondant, étouffement, malaises, brûlures, traumatismes ou fractures supposées, plaie ne saignant pas abondamment, inconscience, arrêt cardio-respiratoire)
- D'alerter à informer
 - Rechercher les dangers persistants pour protéger
 - Repérer, isoler ou supprimer les dangers pour prévenir les accidents
 - Informer la hiérarchie des dangers repérés et des actions mises en œuvre

Situations inhérentes aux risques spécifiques sur avis du Médecin du travail

- Conseils et cas concrets sur demande

Méthodes pédagogiques et évaluation

- Méthodes d'animation basées sur une participation active
- Formation pratique et mises en situation d'accidents simulés tirées de l'activité professionnelle
- Supports pédagogiques audiovisuels, conçus pour un public peu ou pas lecteur
- Aide-mémoire INRS des conduites à tenir rappelant les gestes de secours remis aux stagiaires

Évaluation continue lors des séquences d'apprentissage des gestes de secours et des mises en situation d'accidents simulés

Évaluation finale : examen en situation d'accident simulé

Remise d'un Certificat SST (CSST) de l'INRS et d'une attestation de formation professionnelle

■ Durée et amplitude :

14 heures réparties sur 2 jours.

Horaires : 8h30-12h00 / 13h00 – 16h30

■ **Lieu :** Alvéole 1011 rue des Glières 74800 St Pierre en Faucigny / ou en entreprise

■ **Public et conditions d'accès :** salarié.e.s de SIAE et d'entreprises . Inscription par la structure

■ Pré-requis :

Savoir lire, parler, écrire en français.

Savoir utiliser les 4 opérations : addition, soustraction, division, multiplication

■ Intervenant.e.s :

Formateur PRAP habilité par l'INRS (Institut National De Recherche et de Sécurité) et Chantier École National

■ **Dates et délais d'accès :** à définir avec l'entreprise

■ **Contact et Inscription :** sur demande à accompagnement-pro@alveole.fr

■ **Tarifs :** 120 € par personne

■ **Résultats :** taux de réussite : 87 %